

9768/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 10 juillet 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 10 juillet 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil portant nomination du représentant spécial de l'Union
européenne pour le Kosovo**

E20778

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes